

PREFECTURE ESSONNE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 6 - JANVIER 2015

# **SOMMAIRE**

| 91 - Unité Territoriale de l'Essonne de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et |
|--|
| de la Consommation, du Travail et de l'Emploi  |

# Pôle administration générale

Arrêté N°2015015-0010 - Arrêté 2015-007 portant subdélégation de signature au titre de l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'Etat.



## PREFECTURE ESSONNE

# Arrêté n °2015015-0010

signé par le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

le 15 Janvier 2015

91 - Unité Territoriale de l'Essonne de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Pôle administration générale

Arrêté 2015-007 portant subdélégation de signature au titre de l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'Etat.



### PREFET DE LA REGION ILE DE FRANCE

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Île de France,

## ARRETE n° 2015-007

# PORTANT SUBDELEGATION DE SIGNATURE AU TITRE DE L'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE DES RECETTES ET DEPENSES IMPUTEES SUR LE BUDGET DE L'ETAT

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014356-0008 du 22 décembre 2014 portant délégation de signature à Laurent VILBOEUF, Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île de France en matière d'ordonnancement secondaire

#### **ARRETE**

# ARTICLE 1er

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions y compris ceux relatifs à la prescription quadriennale, dans le cadre des programmes suivants :

- « Accès et retour à l'emploi » (n°102);
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103) ;
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111) ;
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail » (n°155) ;

Et dans la limite des attributions de l'unité territoriale de l'Essonne à :

- Monsieur Marc BENADON, responsable de l'unité territoriale de l'Essonne
- Madame Noëlle PASSEREAU, secrétaire général
- Madame Brigitte MARCHIONI
- Madame Betty CORTOT MATHIEU
- Monsieur Paul ISRAEL

## **ARTICLE 2**

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer tous actes liés à la commande publique et dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics sur les programmes :

- « Accès et retour à l'Emploi » (n°102);
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103);
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111) ;
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail » (n°155);
- « Entretien des bâtiments de l'Etat » (n°309) ;
- « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » (n°333) ;
- « Contributions aux dépenses immobilières » (n°723).

### A:

- Monsieur Marc BENADON,
- Madame Noëlle PASSEREAU,

# **ARTICLE 3**

La signature des personnes accréditées sera déposée auprès de la Direction régionale des finances publiques d'Île de France.

Une copie de cette décision de subdélégation sera adressée au préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

## **ARTICLE 4**

L'arrêté n°2013-080 du 2 septembre 2013 est abrogé.

## **ARTICLE 5**

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, et les personnes mentionnées ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Aubervilliers, le 15 janvier 2015

Le DIRECCTE D'ILE DE FRANCE

LAURENT VILBOEUF